

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

DÉPARTEMENT, six mois. . . 7 >  
 REMIREMONT, six mois. . . 6 50  
 FRANCE, un an. . . . . 15 >

## ANNONCES

La ligne : { Judiciaires. . . 40 c.  
 { Ordinaires. . . 20 c.  
 { Réclames. . . 25 c.

# LE PEUPLE VOSGIEN,

## LE PEUPLE VOSGIEN

PARAIT LES  
 MARDI ET VENDREDI.

S'adresser, pour ce qui concerne la rédaction et l'administration, au citoyen A. THÉVIN, rédacteur-gérant, à Remiremont.

Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

## JOURNAL DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE.

On s'abonne hors d'Épinal : — à Rambervillers, chez le citoyen MÉJEAT, limonadier; — à Bruyères, chez le citoyen HENRI CLAUDEL; — à Mirecourt, chez le citoyen ROLLIN-L'ÉCOLE, — à Dompierre, chez le citoyen L. GUYOT, brasseur; — à Saint-Dié, chez le citoyen DUROIS, brasseur; — à Gérardmer, chez le citoyen GUERY, notaire; — à Remiremont, chez le citoyen MOUGIN, imprimeur; — à Neufchâteau, chez le citoyen CHAFFAUT, limonadier; — à Corcieux, chez le citoyen QUILLOT, notaire.

Notre numéro du 19 juin a été saisi dans nos bureaux et dans quelques cafés de Remiremont.

Le parquet n'a pas encore daigné nous faire connaître quel est le délit qui nous est reproché.

Remiremont, le 26 Juin 1850.

### La vérité sur la situation.

Le plus grand mal qui puisse arriver aux républicains, c'est de se faire des illusions sur la situation présente.

La plus grande illusion, c'est de croire que nous vivons encore sous l'empire de la Constitution de 1848.

Que reste-t-il de la Constitution de 1848? Rien.

La majorité contre-révolutionnaire, après avoir détruit les principes républicains de notre droit public, vient d'en bouleverser l'économie et d'en effacer jusqu'aux dernières traces. C'est ce qu'il faut bien nous mettre dans l'esprit, afin de régler notre marche et notre conduite politique.

L'individualité des nationalités étrangères, qu'est-elle devenue? Supprimée.

La liberté de réunion? Supprimée.

La liberté d'organisation? Supprimée.

La liberté du travail et de l'industrie? Supprimée.

La liberté de la presse? Supprimée.

La liberté individuelle? Supprimée.

La liberté de domicile? Supprimée.

La liberté du progrès? Supprimée.

Voilà pour les principes que la République avait conquis et qu'elle avait inscrit au frontispice de la Constitution. Mais ces principes supprimés, quoique la Constitution fut profondément entamée, ce n'était pourtant pas la détruire dans ses racines et dans son essence. Deux principes restaient debout qui en faisaient un monument inébranlable et qui suffisaient comme garanties de l'avenir; nous voulons parler du suffrage universel et de la faculté de révision.

Ces deux principes étaient unis par un lien indissoluble; par le suffrage universel, la révolution pouvait reconquérir sa souveraineté perdue; par la faculté de révision, elle pouvait refouler la contre-révolution dans

les ténèbres d'où elle n'aurait jamais dû sortir: suffrage universel, faculté de révision, c'était là tout l'espoir des républicains, en même temps que toute la Constitution de 1848.

En supprimant le suffrage universel par le décret du 31 mai, la contre-révolution a donc non seulement brisé nos dernières espérances, elle a, il faut le dire bien haut, elle a détruit la Constitution.

De la Constitution, qu'y a-t-il en effet d'intact? Rien, sinon les deux articles qui organisent les deux pouvoirs, le législatif et l'exécutif. Car ces deux pouvoirs réunis dans une alliance extra-légale, régissent et gouvernent dictatorialement sans s'embarrasser de la Constitution et du droit public établi. Et ce qu'il y a de plus anormal dans la situation présente, c'est que le suffrage universel ayant été remplacé par le suffrage restreint, aucune issue ne se montre pour replacer au moins les choses en l'état où elles étaient avant que la majorité eut inauguré franchement sa politique de bon plaisir.

Il ne faut point espérer que ni avant 1852 ni en 1852 les élections rendent le pouvoir au parti de la révolution. Ce n'est point après la radiation des listes de toute la population, qu'il est permis à des hommes raisonnables de se faire de semblables illusions.

La voie des élections étant enlevée aux républicains pour conserver la République, à quoi fait-il avoir recours? Est-ce à l'insurrection? A Dieu ne plaise. Ce serait mentir à la République et outrager la liberté.

Nous ne voyons qu'un moyen, c'est de temporiser jusqu'à ce que la contre-révolution tente d'en finir par un dernier coup d'éclat. Elle y viendra tôt ou tard. Après la loi contre le suffrage universel, il lui est impossible de s'arrêter. Cette loi l'engage. Ne pas avancer, c'est reculer, et reculer, pour elle, c'est la mort. Un de ces jours donc, la contre-révolution croyant le moment venu, voudra effacer ce mot de République, qui est la seule chose qui reste de la révolution; elle proclamera nous ne savons quelle restauration dont le trône est déjà prêt dans les fourgons de l'étranger.

Ce jour-là, ce sera le moment de reconquérir la Constitution.

Quand cet attentat aura été commis, si la France ne refuse pas tout impôt au gouvernement restauré, c'est qu'elle n'a plus une goutte du sang de 1792 dans les veines et qu'elle n'est plus digne de la liberté.

Du reste, il multipliait plus que jamais ses promenades solitaires, comme s'il eut voulu se soustraire aux douces instances de sa sœur, et il semblait qu'il se fut arrangé de façon à trouver toujours sur sa route une bonne action à faire ou un péril à affronter. Jamais il ne rentrait à son hôtel sans avoir vidé sa bourse dans les mains de quelque mendiant infirme, et souvent Antoine avait à raconter un nouveau trait de courage ou d'humanité pour lequel son jeune maître avait risqué sa vie.

Un trait récent dont l'audace inouïe dépassait tous ses aînés, acheva de ranger le comte de Nanteuil parmi les plus courageux gentilshommes de son époque.

On était en hiver. Le pavé était sec, le ciel bleu; le vent fouettait les oreilles des promeneurs, et l'on voyait le long des quais onduler sur la Seine un flot de patineurs qui, sur l'élément glacé, couraient, glissaient et tournoyaient.

Le comte s'était arrêté près du Pont-Neuf et suivait du regard, ainsi que la foule assemblée, les courbes capricieuses que décrivaient follement deux jeunes étourdis de quatorze à quinze ans. Le moins âgé, plus fougueux mais moins prudent, s'élançait, rapide comme l'air, et laissait bien loin derrière lui son camarade vaincu.

— Arrêtez! arrêtez!... cria la foule.

Qu'elle périsse alors, nous ne verserons pas une larme sur ses ruines.

### Trois lettres et trois réponses.

Du Donon, 20 juin 1850.

Monsieur le Rédacteur,

Les quelques commentaires que je vous ai adressés sur un article de la *Mode* et que vous avez insérés dans votre numéro du 14 juin, m'ont valu trois lettres qui ne diffèrent pas moins par le ton et par le style que par les sentiments qui les ont dictées. L'une — la plus importante — porte sur le fond même de mon article: vous me permettez d'y répondre aujourd'hui. La seconde, écrite par une femme, m'interpelle très-vivement sur les attaques incessantes dirigées par les socialistes, — au dire des hommes de la presse enragée, — contre la propriété, la religion, la famille: j'y répondrai, si vous le voulez bien, dans un de vos prochains numéros. La troisième enfin est celle d'un fou furieux. Je me borne à faire savoir à ce monsieur qu'il justifie admirablement tout ce que j'ai écrit et écrirai encore, quoi qu'il en ait, sur la modération des hommes de son parti.

Salut et fraternité.

L'ERMITTE DU DONON.

### Réponse à M. \*\*\*.

Monsieur,

Vous m'avez dit: Il est impossible qu'un journal modéré se soit oublié jusqu'à écrire les lignes que vous avez reproduites et commentées dans le *Peuple vosgien* du 14 juin. Vous avez tronqué le texte. C'est un procédé malheureusement trop commun, que l'esprit de parti explique, mais que rien n'excuse. Si les organes du parti modéré se livraient aux monstruosité qui ressortent de l'article de la *Mode*, — tel du moins que vous l'avez présenté aux lecteurs du *Peuple vosgien*, — je me ferais immédiatement rouge et socialiste. Je ne sais non plus où vous avez découvert l'horrible contraste que vous attribuez à Joseph de Maistre. J'ai lu cet auteur dans ma jeunesse et n'y ai trouvé rien de semblable. Je suis de bonne foi. Donnez-moi vos preuves, et, quoique fonctionnaire, je vous le répète: je me fais socialiste.

Voilà, monsieur, en substance du moins, ce que vous m'avez dit. Je réplique: *Vide, Thomas, vide latus!*

Il était trop tard!

L'eau, incessamment bouillonnante près des arches du pont, ne s'était gelée qu'à sa surface.

Il se fit alors un sinistre craquement, le gouffre s'ouvrit et engloutit sa victime.

Le comte, toujours prêt à voler où le danger l'appelle, fend la foule, gagne le bord de l'eau, court à l'abîme et s'y précipite.

Il y eut un instant d'angoisse inexprimable.

Trois minutes après Gaston reparaisait à l'orifice du gouffre, élevant au-dessus de sa tête, précieux fardeau, le malheureux enfant qu'il venait de sauver d'une effroyable mort.

Ce fut cette fois encore, pour Gaston, une de ces ovations délirantes que le peuple, dans sa souveraine justice, décerne aux belles actions et au courage héroïque.

Le domestique de M. de Nanteuil, le brave Antoine, qui ne quittait guère son maître, avait été témoin de la scène et trembla que ce ne fut fait de sa vie. En le voyant sauvé comme par miracle, il accourut, fit faire place autour de lui et entraîna vers une voiture de louage, qui stationnait sur les quais, notre héros que des cris d'enthousiasme escortèrent jusqu'aux Tuileries.

Comme on le voit, Gaston grandissait en honneur, et sa bizarrerie aidant, il devint promptement un des hommes à la mode dont on parlait sans cesse, que chacun

### FEUILLETON DU PEUPLE VOSGIEN.

### UN SECRET DE FAMILLE.

SUITE \*.

IV.

Le duel, dont tout l'honneur revint à Gaston, car nul ne pouvait trahir le secret de Blanche, fit grand bruit parmi la noblesse; pendant huit jours il défraya toutes les causeries de salon; c'était un beau jeune homme de vingt et un ans qui menaçait de prendre l'encolure d'un héros.

Ce qui contribuait à le mettre tout à fait en vogue, c'était cette sauvagerie même que nous avons signalée et dont il ne s'était point départi. Les hommes saisissaient l'occasion de lui faire les plus flatteuses avances, les femmes lui réservaient leurs plus doux sourires, leurs plus caressants regards, et le jeune comte restait, en dépit de toutes ces séduisantes provocations, impassiblement froid et d'une glaciale indifférence, évitant tous ceux qui le recherchaient, sans s'émouvoir le moins du monde de toute cette faveur qu'il n'avait point sollicitée.

\* Voir les n<sup>os</sup> des 31 mai, 5, 7, 12, 14 et 21 juin.

Voici l'article de la *Mode* que je vous expédie par le même courrier que celui qui vous portera cette lettre. Pour dévoiler, chez nos adversaires, la plus épouvantable violence cachée sous l'étiquette trompeuse de la modération, nous n'avons pas besoin, nous autres socialistes, de tronquer ni de falsifier les textes. Nous n'avons qu'à citer simplement, intégralement. C'est ce que j'ai fait.

La plupart des journaux de l'opposition ont reproduit l'article de la *Mode*. Le *Siècle*, l'*Événement*, la *Presse*, en'autres, l'ont tour à tour offert à l'indignation de leurs lecteurs. Comment se fait-il, monsieur, qu'un document de cette importance vous ait échappé, à vous, homme de lectures variées et d'études suivies? C'est que — permettez-moi de vous exprimer franchement ma pensée — c'est que, n'ayant jusqu'ici voulu entendre qu'une cloche, vous n'avez pu entendre qu'un son. Comme tant d'honnêtes gens qui seraient à nous, si les moyens nous étaient donnés de faire luire à leurs yeux un éclair de vérité, vous vous êtes tout entier absorbé dans votre journal, identifié à sa manière de voir, incarné pour ainsi dire dans sa rédaction. Il vous a fallu un hasard extraordinaire, presque un miracle de la grâce, — ne riez pas, s'il vous plaît, — pour vous faire sortir de là.

En vérité, je n'ai rien compris à l'étonnement mêlé d'indignation que vous manifestez au sujet du malencontreux article de cette pauvre *Mode*. Mais vous ne lisez donc que votre *Credit*, cet honnête journal, comme vous dites fort bien, cet excellent fils qui a si prudemment renié les doctrines de grand-papa Saint-Simon et de petit-père Infantin? Vous ne lisez donc jamais la *Patrie*, le *Constitutionnel*, l'*Assemblée nationale*, le *Corsaire*, le *Dix décembre*, le *Bulletin de Paris*, l'*Ami du Peuple*, de Paris, l'*Univers*, journal religieux, l'*Ami de la religion et tutti quanti*? Parmi les journaux de province, le *Courrier de la Gironde*, le *Journal du Havre*, l'*Ami du Peuple*, de Nancy, l'*Alsacien*, de Strasbourg, etc., etc., n'ont donc jamais attiré vos regards? Vous n'êtes donc pas l'un des trois cents fonctionnaires qui se nourrissent officiellement de la savoureuse lecture du *Journal des Vosges*? Eh! il faut que vous reveniez de l'autre monde pour ignorer jusqu'à ce point ce qui se passe dans celui-ci, pour tomber, comme vous faites, dans l'ébahissement, dans la stupéfaction, à la lecture d'un simple article de journal qui prêche rondement la guerre civile.

Sachez, monsieur, qu'il y a aujourd'hui en France, dans ce pays de la tolérance religieuse et politique, plusieurs centaines de journaux qui se montent tous les matins au diapason de la *Mode*. Tout ce monde-là vous parle de modération avec la haine au cœur, la rage dans les yeux, l'écume à la bouche. C'est une clameur redoutable, un concert infernal où les instruments, embouchés par des musiciens épileptiques, rendant un son rauque et strident qui glace le cœur d'effroi :

Il rauco suon della tararea tramba.

Vous avez vu avec quelle verve et quelle entrain la *Mode* sait exécuter un solo dans cet orchestre satanique. Il y a dans la cohue des journaux réactionnaires, bon nombre de musiciens non moins experts. Écoutez plutôt et admirez comme chaque note concourt à l'harmonie du tout!

L'*Assemblée nationale*, journal des Cosaques : « Il

brûlait de connaître et qui pourtant ne paraissait pas dans ce monde dont il eut été facilement l'idole, préférant aux jouissances de la vanité, que tant d'autres envient, ses douces heures d'isolement et de solitude.

Cet engouement de la noblesse pour Gaston de Nanteuil pouvait du reste s'expliquer de deux façons.

De tout temps l'homme riche et noble, à qui il prend fantaisie de ne point subir les exigences capricieuses d'un monde dont il ne veut pas exciter la curiosité, attire les regards avec d'autant plus d'intérêt qu'il met de soin à rester obscur. On veut à tout prix connaître l'original ou l'audacieux qui refuse un bonheur auquel tant d'autres aspirent. Les hommes se blessent, les femmes se dépilent de ne pas voir à leurs pieds un de leurs esclaves habituels, et Dieu sait ce que le dépit ou la colère de ces dames peut engendrer de gloire et de renommée. D'un autre côté, la noblesse d'alors avait intérêt à vanter outre mesure les vertus d'un des siens, minée qu'elle était par les encyclopédistes dont les attaques incessantes lui portaient de si rudes atteintes, doctrines envahissantes et populaires qui devaient, quelques années plus tard, briser un édifice vieux de quatorze siècles. La noblesse, pendant ces quatorze siècles, s'était faite oppressive, impitoyable au peuple, elle l'avait parqué et tondu, elle l'avait écrasé. Le temps était venu de compter avec lui.

» faut engager le combat avec réflexion et maturité, » mais il faut l'engager sans retard... Il y a une grande » force matérielle groupée et réunie autour du pouvoir. » A quoi sert ce luxe, si vous ne savez pas agir? »

En effet, c'est à vous que je demande, monsieur, à quoi diable peuvent servir nos cinq cent mille soldats, si l'on en fait des agents de guerre civile, suivant les honnêtes desirs de l'*Assemblée nationale*?

» On ne veut pas comprendre, s'écrie avec désespoir le même journal, on ne veut pas comprendre que » nous sommes en guerre contre les ennemis de la so- » ciété, et qu'il faut user de tous les droits, de toutes les » ressources de la guerre.

Savez-vous, monsieur, quelles sont ces ressources? Le *Journal du Havre*, le *Courrier de la Gironde* et je ne sais quelle sentinelle perdue du parti modéré nous l'ont dit il y a longtemps. C'est, suivant les circonstances, les temps et les lieux, tantôt le couteau-poignard, tantôt la fourche, tantôt la pendaison au haut des vergues. La canne à épée n'est pas non plus à dédaigner.

Si vous en possédez une, monsieur, vous avez le droit d'en frapper, jusqu'à ce que mort s'ensuive, le premier socialiste venu que vous rencontrerez sur votre route. C'est, je crois, au *Courrier de la Gironde* qu'appartient cette magnifique théorie. Voilà pour les ressources. Quant aux ennemis, pas n'est besoin de les chercher longtemps pour les trouver. Ce sont, monsieur, tous les socialistes, c'est-à-dire, suivant toutes les apparences, la grande majorité du pays. Dans le Bas-Rhin seulement, il faudrait en pendre ou enfourcher une centaine de mille. C'est grand dommage, en vérité, qu'on ne veuille pas comprendre cela.

La *Patrie*, elle, n'a pas la tête si dure et elle comprend à merveille. « Sus à l'ennemi!... s'écrie cette » sœur bien-aimée du père la calomnie. Sus à l'en- » nemi!... Que le gouvernement ne nous laisse pas » l'arme au pied! En avant! en avant! »

Mais, me direz-vous, monsieur, sous ce titre d'ennemis, la *Patrie* veut peut-être désigner les Cosaques? — Oh! que nenni. La *Patrie* n'entend pas qu'on s'y méprenne. Voici le commentaire :

« Contre les communistes, il faut faire non l'expédition de Rome, mais la guerre d'Afrique!... »

Or, les communistes — admirez, je vous prie, comme tout cela s'enchaîne et comme les journaux de la modération savent se compléter les uns les autres! — Les communistes, dis-je, ce sont tous les socialistes. Si vous l'ignorez, monsieur, le *Journal des Vosges* aurait pu vous l'apprendre. Car, dans cet horrible concert, le *Journal des Vosges* fait sa partie de petite flûte, et je lui rends cette justice qu'il commence à n'en jouer pas mal. Que dites-vous, par exemple, de l'habileté avec laquelle, dans son numéro du 12 juin, il surmonte les difficultés que présente l'exécution de ce trille brillant :

« Sa mission — la mission d'un des confrères du » *Journal des Vosges* — est grande et sainte, il aura la » force de la remplir. De sa réussite par celle de ses » principes, dépend le bonheur du pays et la victoire de » l'honnête homme sur le scélérat?... »

Qui? les scélérats? Le *Journal des Vosges* ne le dit pas. Je vous le dirai pour lui, monsieur, sans aucune crainte, hélas! d'être démenti. Les scélérats du *Journal des Vosges*, ce sont encore et toujours les socialistes. Je suis un scélérat; mes amis les plus chers sont des scélérats. Demain, monsieur, vous serez un scélérat, par-

Pendant ces quatorze siècles elle avait dominé, elle commençait à discuter, car on la discutait, et elle essayait parfois, pour adoucir ses juges, de faire de la popularité. Aussi se hâtait-elle de porter en avant et de monter sur un piédestal apparent tous ses hommes de cœur à elle, dont l'épée, le courage ou quelque action d'éclat pouvait avoir du retentissement parmi le peuple qui commençait à lui devenir redoutable.

Pourtant ce prestige dont notre héros était entouré, ce concert de louanges qui ne tarissaient pas avaient mis au cœur de quelques-uns, pour faire contraste avec l'opinion de tous, le germe de la jalousie et de la haine. Parmi le petit nombre de gentilshommes humiliés de ne pouvoir, comme l'heureux comte de Nanteuil, faire retentir de leurs exploits les cent voix de la renommée, se plaçait en première ligne le baron de Treceel, qui, certes, avait bien quelque peu à se plaindre de sa mauvaise fortune.

Mais le sage eut dit que c'était justice, et que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Le baron était une espèce de bretteur de profession, de chevalier du lansquenet, un de ces hommes à double face qu'on voit briller le soir sous les lambris dorés des maisons nobles, dans les galeries de Versailles, parfois au jardin du roi, et se glisser le lendemain dans un tripot, associé à ces gentilshommes débraillés, de nais-

ce que demain, vous serez socialiste, j'en ai le ferme espoir.

Tout cela est navrant, n'est-ce pas, monsieur? Le cœur vous saigne en lisant ces appels redoutables à la force brutale, à la haine, à la vengeance, à toutes les mauvaises passions qui dorment au cœur de l'homme et dont le réveil peut être si terrible! Voilà pourtant où nous en sommes venus, deux ans après une révolution qui s'est accomplie au nom de ce principe sacré-saint : la Fraternité! Oh! triste! triste!

Je m'en tiens là pour aujourd'hui, monsieur. La matière devient tellement abondante sous ma plume qu'une seule lettre ne saurait me suffire. Je vous en écrirai deux, peut-être trois. Il faut que nous épuisions ensemble ce sujet qui paraît vous intéresser à un si haut degré. Il faut que vous sachiez de quel côté l'on rencontre l'esprit de haine et de vengeance, la violence poussée jusqu'au délire; de quel côté aussi, la vraie modération, le pardon de l'offense, l'oubli des injures, l'indulgence et la mansuétude.

Salut bien fraternel.

L'ERMITTE DU DONON.

### Aux hommes du JOURNAL DES VOSGES.

MENSONGE ET HYPOCRISIE.

Dans notre numéro du 12 juin, nous avons déclaré que les républicains ne voulaient ni du communisme ni du partage des biens;

Qu'on les calomniait sciemment lorsqu'on prétendait que c'était là leur but;

Que le communisme était impossible.

Et nous avons voulu montrer ensuite combien était ridicule et incroyable la peur qui saisit beaucoup de gens au seul nom de cet épouvantail.

Voici maintenant le *Journal des Vosges* qui, fidèle aux habitudes de son parti, supprime loyalement les trois quarts de notre article, et bâtit sur le reste un échafaudage de monstrueuses calomnies, étayé de grossières injures, dans un style dont la presse honnête et modérée connaît seule le secret.

Nous sommes des hypocrites et des menteurs. Nous mentons, lorsque nous disons que nous ne voulons pas du communisme. Nous sommes des hypocrites quand nous prétendons que le communisme est impossible, car nous le présentons sous des couleurs attrayantes, propres à séduire ceux que l'instruction n'éclaire pas suffisamment (à qui la faute?) et ceux que les passions dominent.

Et là-dessus, l'honnête journal s'évertue à prouver, contre nous, l'impossibilité du communisme, comme si nous ne l'avions pas déclaré avant lui.

Mais par quels moyens arrive-t-il à cette démonstration? Quels pauvres arguments! quelle pitoyable ignorance des premiers éléments de la question!

Oui, messieurs, le communisme est impossible! Mais pourquoi? Vous n'en savez rien : nous allons vous l'apprendre. Vous en cherchez la cause dans la nature des biens; elle est plus haut, elle est dans la nature de l'homme lui-même, entendez-vous?

Il ne s'agit pas de savoir si un hectare de vignes à Bordeaux vaut un hectare de vignes à Epinal, car rien ne serait plus simple que de compenser la qualité par la quantité; voilà pourtant tout ce que vous avez trouvé pour défendre le droit de propriété. Nous le défendrons mieux que vous, et voici comment :

sance douteuse, dont la vie se passait dans les tavernes et les bouges les plus infects, refuge habituel des coupeurs de bourses.

Issu d'une famille illustre et porteur d'un beau nom, il avait su abriter derrière son épée les turpitudes d'une vie d'orgie et de débauche, et rester en même temps l'hôte fidèle de quelques salons ouverts à la fine fleur de l'aristocratie nobiliaire. Comme tant d'autres, il avait aspiré à la main de Blanche de Nanteuil; un refus nettement formulé avait dû lui faire perdre tout espoir; et sa vanité de gentilhomme s'en était déjà cruellement offensée.

Insulté plus tard par le frère, blessé dans un duel, dont l'issue lui avait été si fatale, bafoué de sa défaite, écrasé sous le ridicule, le pauvre baron, pendant ses longues heures de prison auxquelles l'épée du comte l'avait condamné, maigrissait à loisir, et poussé par toutes sortes de mauvaises passions à l'endroit de son heureux adversaire, élaborait sourdement le moyen le plus sûr de tirer vengeance, sans coup ferir, de l'affront du soufflet et de la honte de sa blessure.

Ce moyen, il le trouva; le jour de l'exécution devait être prochain.

ARTHUR BERR DE TURIQUE.

(La suite au prochain numéro.)

Le communisme est impossible parce que le partage des biens, nous l'avons dit, mais vous avez feint de ne pas l'entendre, n'est qu'une immense déception.

Partagez aujourd'hui toute la richesse nationale en autant de parts égales que la nation compte de citoyens, et demain, après demain au plus tard, vous retrouverez l'inégalité des fortunes. Pourquoi ? c'est que vous n'aurez pas changé la nature de l'homme, c'est qu'à côté du travailleur vous aurez le paresseux; à côté de l'économiste, le prodigue; à côté de l'activité laborieuse, l'oisiveté et la débauche; à côté du citoyen jaloux de sa dignité et de son honneur, le parasite et le valet, l'homme aux bas instincts qui aime mieux ramper, calomnier et aboyer au signal de son maître, ce maître fût-il un préfet ou un évêque, que de féconder à la sueur de son front le lot qui lui serait échu en partage. Comprenez-vous ?

Voilà pourquoi le partage des biens n'est qu'une absurde folie, que rejetteront toujours loin d'eux les républicains, hommes qui connaissent le prix et les droits du travail, mais que continueront à exploiter de misérables *folliculaires*, qui, sous couleur de défendre la religion, l'honneur et la justice, ne défendent que les abus, l'oppression et l'exploitation de l'homme par l'homme, véritables sangsues du peuple, qui voudraient le maintenir dans la misère et l'ignorance, afin d'avoir une meilleure curée dans le grand partage du produit de l'impôt, des dotations, des sinécures et des subventions policières sous tous les gouvernements et sous tous les régimes.

M. Flandin est monté hier à la tribune pour lire son rapport sur le projet de loi de dotation du président de la République. Il n'est pas permis de tuer les gueux avec plus de délicatesse et d'urbanité. M. le président avait, par l'organe de son ministère, posé ses conditions à l'Assemblée; celle-ci a fait la sourde oreille et posé les siennes à son tour. La commission accorde 1,600 mille francs pour frais d'installation. Nous savons par les révélations du *Constitutionnel* et d'autres journaux de la même fabrique, qu'il s'agit de payer des dettes particulières.

Que gagne la France à ces semblants de conflit, à ces menaces de puissance à puissance, à ces questions d'argent? Le pouvoir y perd sa dignité; le pays reçoit une leçon dont il profitera un jour, nous l'espérons. En attendant, Vosgiens, payons les violons de l'Elysée.

**Payez! contribuables, payez!**

On calcule que l'augmentation de traitement du président de la République lui permettrait de dépenser :  
500,000 fr. par mois.  
10,000 fr. par jour.  
416 fr. 66 c. par heure.  
6 fr. 93 c. par minute.

Vive le président!

On lit dans la *Presse* :

**Les deux questions.**

« Accorder à M. le président de la République le supplément de dotation qu'il demande : — telle est la question qui paraît dominer toutes les préoccupations du *Constitutionnel*.

« Abolir l'esclavage de la misère : — telle est la question qui est l'objet de toutes les recherches de la *Presse*.

« Des deux questions, quelle est la petite, quelle est la grande ?

« La grande question, est-ce le supplément de dotation de cinq millions de francs ?

« La petite question, est-ce l'abolition de la misère de sept millions de Français ? »

**Chronique locale.**

M. Boulay (de la Meurthe), vice-président de la République, a fait don de 50 fr. à la Société de secours mutuels des ouvriers de Mirecourt; de 50 fr. aux incendiés de Lignéville; de 50 fr. à la Société de saint Vincent de Paul de Mirecourt, pour l'œuvre des apprentis qu'elle vient d'organiser, et de 50 fr. à l'association des jeunes économistes de la même ville.

Les obsèques de M. Lempereur, ancien adjudant-major de la garde nationale, ancien sous-officier au 4<sup>e</sup> léger, cité à l'ordre du jour de l'armée d'Afrique, où il a reçu plusieurs blessures, ont eu lieu le 20 juin, à Epinal, à dix heures du matin, en présence d'une assistance fort nombreuse et recueillie. Les rues étaient littéralement encombrées de personnes de tous rangs visiblement émus. C'est qu'aussi M. Lempereur jouissait au

plus haut degré de l'estime générale. Un discours, qui a vivement impressionné la foule, qui avait voulu rendre à cet excellent homme les derniers devoirs, a été prononcé sur sa tombe par M. Grandsard, receveur municipal et un des amis du défunt. (Patriote.)

M. Dumont, ancien substitut à Epinal, vient de faire don à la bibliothèque de cette ville de ses ouvrages intitulés : *Justice criminelle des duchés de Lorraine et de Bar, du Bassigny et des trois évêchés*, deux volumes in-8<sup>o</sup>, et *Histoire de la ville et des seigneurs de Commercy*, trois volumes in-8<sup>o</sup>.

Le 4 juin, M. le ministre de l'agriculture a accordé un secours de 80 fr. au sieur Remy (François) de la commune de Girmont.

Le 49, le feu a réduit en cendres une maison appartenant au sieur Bonal, manoeuvre à Saint-Jean-du-Marché. Les pertes sont évaluées à 4,200 fr.; assurance, 400 fr. On suppose que cet incendie est purement accidentel.

Des formules de déclarations prescrites par les articles 5 et 4 de la loi électorale du 31 mai dernier sont déposées à la mairie d'Epinal, pour être remises aux intéressés sur leur demande.

La commission chargée de la confection des listes électorales a commencé le 17 juin ses opérations sous la présidence de M. le maire, assisté de M. Mougeot, percepteur de la ville, et de MM. Mougin et Depéronne, délégués *ad hoc* par M. le juge de paix.

MM. les inspecteurs des finances sont arrivés à Epinal, pour continuer leur mission dans les Vosges.

Lundi 24, M. Arnal, artiste lyrique du théâtre du Vaudeville, a donné une représentation à Epinal. Le spirituel comédien a été chaudement applaudi.

**ACADÉMIE DE NANCY.**

*Examens pour l'instruction primaire.*

Un récent arrêté de M. le recteur contient les dispositions suivantes :

La deuxième session des commissions d'instruction primaire du ressort académique, pour l'année 1850, s'ouvrira le jeudi 1<sup>er</sup> août prochain, à Epinal, pour les Vosges.

Les commissions examineront successivement les aspirants et aspirantes au brevet de capacité, les candidats aux écoles normales, les aspirants et les aspirantes à la direction des salles d'asiles.

L'examen des aspirants au brevet de capacité aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> août, à six heures du matin.

Celui des aspirantes aura lieu le lundi 5 août à la même heure.

L'examen des candidats aux écoles normales aura lieu le mercredi, 7 août, à six heures du matin.

Celui des aspirants et aspirantes à la direction des salles d'asiles aura lieu le vendredi, 9 août, aussi à six heures du matin.

Toute inscription pour examen doit avoir lieu, avec production des pièces exigées, la veille au moins du jour prescrit pour l'examen, au bureau de M. l'inspecteur des écoles à Epinal.

**Intérieur.**

— Le *Moniteur* publie dans sa partie officielle :

La loi relative à l'achèvement du tombeau de l'empereur;

La loi qui accorde, à titre de récompense nationale une pension à la veuve du général Régault, tué en juin 1848;

La loi qui déclare le décret du 10 juillet applicable aux officiers de la garde mobile qui n'avaient pas de grades dans l'armée;

La loi relative à la fixation des heures d'ouverture et de fermeture des bureaux de douanes;

La loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour la réparation des bassins et réservoirs du parc de Versailles.

— Les maires de Paris viennent de faire afficher des avis au public pour le prévenir que les listes électorales confectionnées d'office seront closes le 5 juillet.

— On nous assure que M. le général Magnan, appelé à Paris par dépêche télégraphique, est parti vendredi dernier et a laissé le commandement de la division au général Thouvenin.

— Dimanche dernier à midi, M. Fould, ministre des finances, a eu une longue conférence avec M. le président de la République à l'Elysée.

— On a ajourné la discussion sur l'état de siège de la sixième division militaire. Les représentants des départements que la question intéresse sont en pourparler avec M. Baroche, qui a demandé quelques jours pour mener cette affaire à bonne fin.

— Nous avons reçu de récentes nouvelles des démocrates détenus à Doullens (catégorie des accusés de Versailles), qui expient, dans cette triste prison, toute une vie de dévouement consacré à la défense et à la propagande de l'idée républicaine.

Nous sommes heureux d'avoir à annoncer que leur santé si chère n'a pas eu à subir de trop rudes épreuves du régime auquel ils sont astreints. Les uns, vieux soldats de la cause démocratique, n'en sont pas à supporter pour la première fois les dures souffrances de la prison que les autres, plus jeunes, supportent beaucoup plus facilement.

Tous, au reste, puisent dans leur énergie et ardent amour de la République, l'énergie et la force qui fait supporter la plus dure privation qui puisse être imposée à l'homme, celle de sa liberté.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'espérance ne les a jamais abandonnés un seul instant et soutient encore leur courage déjà si grand. Comme nous, ils sont unanimes que le jour n'est pas loin où la France, rentrant en libre possession d'elle-même, se hâtera d'appeler, pour la servir encore, ceux qui, jusqu'alors, l'ont servie sans peur, sans reproches et sans regrets.

La personne qui nous transmet les détails que nous donnons à nos lecteurs, se plaît à rendre justice à la façon humaine dont le directeur de la prison exécute sa mission, justice que les prisonniers s'empressent de lui rendre.

— M. Guinard est l'objet d'une déférence affectueuse de la part de ses amis détenus qui attribuent au discours du général Fabvier, dans la discussion de la loi sur la déportation, le rejet de la loi de rétroactivité.

— Nous lisons en tête de la *Nouvelle Ruche de la Dordogne* :

« Deuxième procès de la *Nouvelle Ruche*; condamnation : treize mois de prison! trois mille fr. d'amende et les frais! Un mois de suspension!!! »

La *Nouvelle Ruche de la Dordogne* était un des plus courageux et des plus intelligents organes de la démocratie. Il était le seul journal démocratique pour plusieurs départements du centre. On n'a pas voulu condamner la *Nouvelle Ruche*, on a voulu la tuer, honneur aux procureurs de la République!

A la suite du compte-rendu de son procès, la *Nouvelle Ruche* s'écrie :

« Après une mauvaise nouvelle, quatre bonnes, qui apportaient quelques consolations à nos lecteurs : La nomination officielle du citoyen Emile de Girardin dans le Bas-Rhin. De plus, l'*Événement*, le *National*, la *Voix du Peuple* et Proudhon acquittés par le jury de la Seine.

— Samedi dernier, le tribunal correctionnel de Strasbourg était appelé à statuer sur l'opposition faite par le *Démocrate* contre le jugement rendu contre lui le 18 mai dernier, et qui condamnait notre gérant à un mois de prison et 5,000 fr. de dommages-intérêts. Après une plaidoirie aussi belle que concluante de notre défenseur M<sup>e</sup> Maurice Engelhardt, dont M. le président a cru devoir lui-même faire l'éloge publiquement, le tribunal a purement et simplement confirmé le jugement par défaut.

Nous sommes donc condamnés à un mois de prison et 5,000 fr. de dommages-intérêts pour avoir posé quelques questions à M. Huder en réponse à un défi qu'il nous avait jeté. C'est bien, nous ne nous plaindrons pas de MM. les juges de Strasbourg, mais nous en appellerons à des juges mieux informés et l'affaire sera entendue à Colmar.

— Samedi à quatre heures, des courriers de cabinet attendaient, avec leurs chevaux sellés, rue de Lille, le rapport de M. Flandin sur la dotation. A 4 heures 1/2 ils ont reçu des paquets cachetés de l'Assemblée et ils sont partis dans diverses directions.

— Plusieurs bruits ont couru aujourd'hui sur des réunions ministérielles et légitimistes. On disait que le conseil des ministres, pour couper court à toute scission se bornerait à demander un crédit de trois millions pour frais extraordinaires du président de la République.

A la réunion de la rue de Rivoli, M. Berryer n'a pu rallier à la demande ministérielle qu'un quart des légitimistes.

A la réunion de la rue Richelieu, on a décidé malgré l'opposition de M. Creton qu'on accorderait 5 millions pour frais extraordinaires de l'Elysée en 1849 et 1850.

On parlait beaucoup dimanche du remplacement de M. d'Hautpoul. Les uns lui donnaient pour successeur M. Baraguay-d'Hilliers, et les autres le général de Grammont.

— On lit dans l'*Événement* :

« La réunion du conseil d'Etat a tenu hier au soir une séance excessivement agitée : un grand nombre d'orateurs ont pris la parole, entre autres MM. Berryer, Thiers, Molé, de Broglie, de Kerdel, Béchar, Dupin, de Montalembert et Jules de Lasteyrie.

» On s'est entendu sur ce point qu'il convenait d'enlever au projet ministériel le caractère de dotation présidentielle, et qu'il fallait se contenter d'allouer un crédit au président, sur l'exercice 1850, sans engager l'initiative du gouvernement et la liberté de l'Assemblée pour les années suivantes.

» En revanche, on ne s'est entendu aucunement sur le chiffre de cette allocation, et on annonce qu'une nouvelle séance aura lieu très-prochainement au conseil d'Etat.

» On assure qu'une scène très-violente a eu lieu entre MM. Rességuier et Béchar et M. de Larochejaquelein. Cette

scène a eu pour motif quelques paroles violentes de M. de Montalembert contre le parti légitimiste.

» M. de Larochejaquelein avait exprimé l'opinion que les légitimistes devaient se préoccuper fort peu des questions d'argent, mais que leur position leur créait le devoir de ne jamais abandonner les principes qui sont leur force et leur dignité.

» — Parlez pour vous! parlez pour vous! se seraient écriés MM. Béchard et de Rességuier, en interrompant leur collègue avec une grande violence.

» M. de Larochejaquelein se redressa énergiquement sous cette interruption et se crut en droit de la réprimer en disant: « Qu'en présence de pareilles impertinences, il ne devait pas continuer le développement de son opinion, et qu'il se réservait de donner à chacun de ses interrupteurs une leçon dont ils se souviendraient. »

» On assurait, enfin, que l'honorable représentant avait chargé M. le prince de la Moskova et M. le général Lebreton de convenir d'un rendez-vous pour aujourd'hui. Mais la démarche de ces messieurs n'a eu d'autre résultat que de faire déclarer à MM. Béchard et Rességuier qu'ils n'avaient pas eu la moindre intention de blesser M. de Larochejaquelein.

» La réunion s'est séparée dans la plus vive agitation, et jamais, depuis qu'elle existe, elle n'avait fait preuve d'autant d'irritabilité et de moins de conciliation.

» La loi sur les clubs n'aurait jamais si bien été appliquée qu'à propos de la séance d'hier. Commencée à neuf heures, elle n'est terminée qu'à deux heures du matin. »

— On écrit au rédacteur du *Démocrate de Vaucluse*: « Hier mercredi, quelques amis de l'ordre battaient la campagne avec des tambours, un drapeau blanc, des pistolets, dont ils faisaient un fréquent usage, et ils vociféraient des chansons dont une avait pour refrain:

L'heure de la vengeance (bis.)

Le drapeau d'Henri V flottera sur la France.

» Tout cela assaisonné de cris, ou plutôt d'effroyables hur-

lements de « vive Henri V! à bas la République! mort aux républicains! à bas la Montagne! »

» Si le gouvernement ne coupe court à ces saturnales, il pourra arriver de grands malheurs; car les républicains, bien décidés à maintenir la République et la Constitution, se feront tuer jusqu'au dernier pour cette glorieuse défense. »

— M. de Lamartine, qu'un journal de Lyon représentait à tort comme malade, est parti samedi dernier de Mâcon pour Marseille, où il doit s'embarquer le 21, sur le paquebot l'*Oronte*, pour Constantinople.

— La *Patrie* annonce que MM. Dufaure et Odilon Barrot auraient déclaré, dans la salle des conférences, qu'ils voteraient pour les conclusions de la commission.

La question pendante est celle-ci:

Votera-t-on à M. Louis-Napoléon Bonaparte une dotation de trois millions?

Lui paiera-t-on seulement ses dettes actuelles? Ou bien l'assemblée refusera-t-elle tout concours.

MM. Molé, Thiers et plusieurs autres membres de l'assemblée se sont réunis pour délibérer sur un amendement qui fût de nature à rallier les diverses fractions de la majorité. Cette conférence n'a pas abouti.

Si l'assemblée se décide à payer les dettes du président, plusieurs représentants de la droite qui ont des oppositions sur leurs appointements de représentants, déposeront une demande tendant à l'abolition des dettes.

### Extérieur.

ALLEMAGNE. — Le *Moniteur prussien* du 19 reproduit, sans l'accompagner de commentaires d'aucune espèce, la note identique adressée par le Hanovre aux gouvernements des villes anstétiques et du grand-duché d'Oldembourg, et par laquelle il les invite à s'unir à lui pour former une nouvelle union des états du nord de l'Allemagne. Le gouverne-

ment prussien va, dit-on, répondre à cette note par une protestation sous forme de circulaire adressée à tous les gouvernements allemands. Le collège des princes y répondra de son côté directement.

— On parle de nouveau à Berlin de la reprise des négociations directes entre l'Autriche et la Prusse. Cela tourne tout à fait à la plaisanterie.

— Il n'y a pas moins de contradictions et d'incertitudes sur l'attitude prise à Francfort par les représentants des états de l'union. Le fait certain, c'est qu'ils ne prennent pas part aux séances du congrès; suivant les uns, parce qu'ils attendent de nouvelles instructions de leurs gouvernements respectifs, M. de Thun ayant refusé d'accueillir leur protestation collective contre les prétentions de l'Autriche; suivant d'autres, au contraire, parce que ce serait M. de Thun qui aurait demandé des instructions au cabinet de Vienne, avant d'admettre ou de repousser la protestation. Singulière comédie, que celle qui se joue depuis deux ans en Allemagne.

On a pu en voir de plus intéressantes, mais de plus embrouillées, jamais.

— Le sénat de Hambourg a fait publier le 17 juin un avis portant que, par résolution du conseil et de la bourgeoisie, du 15 juin, l'assemblée constituante, convoquée le 7 septembre 1848, est déclarée dissoute.

HONGRIE. — Le *Moniteur de Pentz* du 14 juin annonce que 55 officiers hongrois, parmi lesquels le major Medurassey et Casimir Szintévunyi, précédemment condamnés par les conseils de guerre, viennent d'être graciés et la confiscation de leurs biens a été levée. Aradi est dans la joie.

BOURSE DU 21 JUN 1850.

3 p. 0/0 comptant... 56 43  
5 p. 0/0 comptant... 93 95

Le Rédacteur-Gérant, A. TUBIN.

### ANNONCE.

CHRISTIANISME. — DÉMOCRATIE. — SOCIALISME.

LE

# DRAPEAU DU PEUPLE

Paris, Bureaux : Boulevard Bonne-Nouvelle, 9, et rue de la Lune, 8. | Prix du numéro : Paris, 5 centimes. | Départements, 40 centimes.

CONDITIONS de l'abonnement	Un An . . .	20	32	48	Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé au secrétaire de la rédaction. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus. — Les lettres non affranchies sont refusées. Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé, franc de port, au bureau du journal. Les abonnements partent du 1 <sup>er</sup> et du 16 de chaque mois. — Les messageries générales et nationales se chargent également des abonnements.	INSERTIONS, Une fois. cinq fois. dix fois. Industrie. . . fr. 50 c. 40 c. 30 c. Réclame. . . 4 Fait Paris. . . 2
	Six mois . . .	10	16	24		
	Trois mois . . .	5	8	12		
	Un mois . . .	1 75	5	5		

#### Quelle est la place du DRAPEAU DU PEUPLE dans la presse démocratique et sociale?

En nous adressant au public de la démocratie socialiste et en faisant appel à ses sympathies, nous devons, tout d'abord, nous poser nettement cette question : Avons-nous une raison d'être dans le journalisme démocratique? Si nous n'avons pas, en effet, un caractère distinct, une mission spéciale dans la presse, à quoi bon lever notre drapeau, pourquoi solliciter le concours et le dévouement de nos amis? pourquoi nous jeter dans une lutte qui devient tous les jours de plus en plus meurtrière et dont nous avons éprouvé déjà toutes les rigueurs?

Or, à ce qu'il nous semble, nous avons à prendre une place inoccupée jusqu'à ce jour, nous avons à montrer, en théorie et en action, la conciliation radicale et profonde de la pensée démocratique-socialiste et religieuse.

Jusqu'à ce jour, les principaux représentants de la démocratie et du socialisme, soit dans la presse, soit dans les livres, par une impulsion dont nous ne connaissons que trop bien les causes funestes, se sont toujours montré plus ou moins les adversaires des croyances religieuses, ils ont surtout attaqué, et souvent avec violence, la foi des catholiques; ils ont ainsi donné le prétexte à la réaction de se poser hypocritement comme le

soutien de la religion, et de montrer au peuple cet épouvantail d'impie qu'ils disaient être l'essence même du mouvement démocratique et social. Qu'est-il arrivé? C'est que des âmes en foule, c'est que les masses elles-mêmes, chez lesquelles le sentiment religieux et chrétien est impérissable, se sont effrayées : elles se sont arrêtées, hésitant entre la voix du progrès qui les pousse vers les réformes sociales et le sentiment de leur religion qu'on leur disait être menacée par les doctrines nouvelles. Elles ont reculé devant un avenir que la réaction leur affirmait être un abîme où la religion et tous les principes de l'ordre social devaient se dissoudre dans un affreux chaos.

D'une autre part, ceux qui semblent avoir fait le triste monopole des croyances religieuses et s'être constitué leurs déplorables champions, se sont conduits et ont parlé avec une animosité tellement stupide contre tout progrès social, contre toute liberté; ils ont fait une alliance si honteuse avec l'absolutisme, avec les passions les plus viles, avec les hommes les plus impopulaires et les plus méprisés, qu'ils sont parvenus à rendre odieuse la religion elle-même, que l'on identifie à leurs personnes et à leurs actes.

Sous un autre rapport, il s'est opéré une scission non moins fâcheuse. Le socialisme, se séparant presque toujours de la pensée religieuse, n'a paru se préoccuper que

du bien-être matériel; la vie terrestre a paru le solliciter exclusivement et on a pu l'accuser de n'être qu'un grossier matérialisme, appelant les hommes uniquement aux jouissances sensuelles et les faisant descendre des hautes régions de l'intelligence à l'abjection d'une vie toute matérielle.

Cette conciliation entre la pensée démocratique-socialiste et la pensée religieuse est non seulement utile, mais elle est nécessaire.

Elle est nécessaire au progrès qui ne se fait pas en procédant par voie de destruction absolue du passé, mais par voie de développement, saisissant ce qu'il y a de vrai, de vital dans ce qui était, pour y faire épanouir la riche végétation de l'avenir. Le printemps ne tue pas les arbres engourdis par l'hiver, il les enveloppe en les couvrant d'un nouveau feuillage. Or, la croyance religieuse ou la foi catholique dans ce qu'elle a d'essentiel, représente et résume à nos yeux ce qu'il y eut de réel; de général, dans tout le passé de l'humanité sur la terre, elle est la garantie d'un progrès tout à la fois audacieux et réglé.

C'est ainsi que nous tentons de poser la formule de l'avenir et de lever un DRAPEAU que tous les Peuples puissent suivre en marchant à la réalisation de l'Eglise et de la République universelle.

### A NOS AMIS.

Nous prions instamment nos amis politiques, qui seraient dans l'intention de s'abonner au DRAPEAU DU PEUPLE, de vouloir bien prendre un abonnement d'un an; c'est une légère avance qui nous permettra de satisfaire à tous les sacrifices qu'exige notre époque, trop fertile en persécutions contre les organes de la presse indépendante.

NOTA. Toute personne, dont la solvabilité est notoire, peut nous adresser le montant de son abonnement en un billet, sur papier timbré, payable, à un ou deux mois, à notre ordre et à son domicile, à la condition d'ajouter UN FRANC au prix de l'abonnement pour nous couvrir des frais d'encaissement.